

LE NOUVEAU BAC

LYCÉE POLYVALENT STÉPHANE HESSEL

Site rue Godart Roger - 8 rue Godart Roger 51200 Epernay - 03.26.55.26.94
 Site avenue de Champagne - 29 avenue de Champagne - 51200 Epernay - 03.26.53.30.55

Pour tout renseignement sur les spécialités

PROVISEUR

M. Leloux

Proviseurs adjoints

M. Cailleateau

M. Makil

PSYCHOLOGUES EN

Mme Courtes

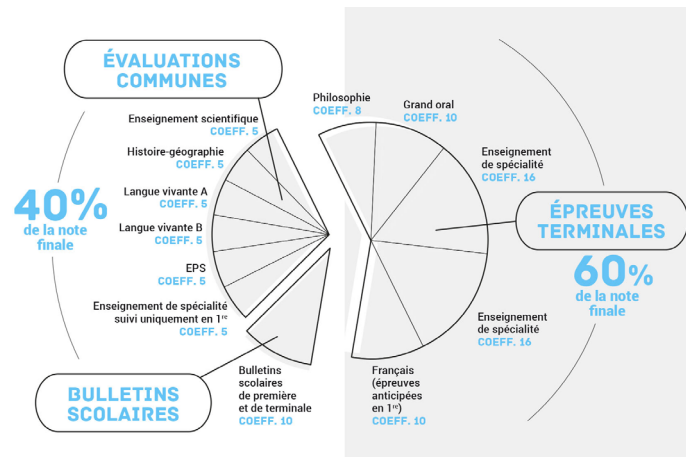
Mme Priez

SECRETARIAT ÉLÈVES : 03.26.55.75.08

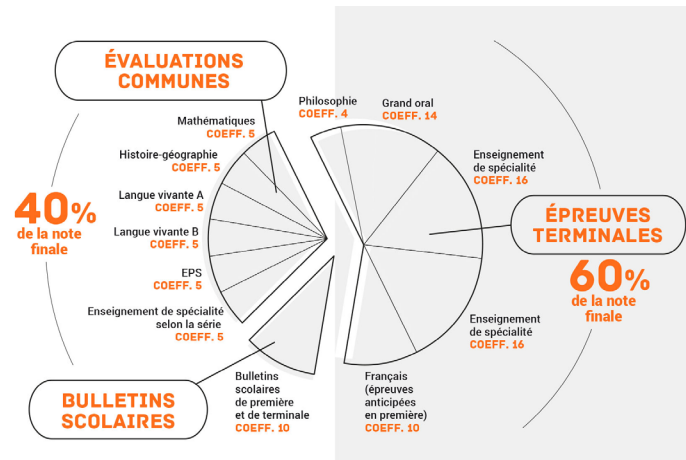
Mail : ce.0510068x@ac-reims.fr

SITE : lycee-hessel.fr [rubrique : contact]

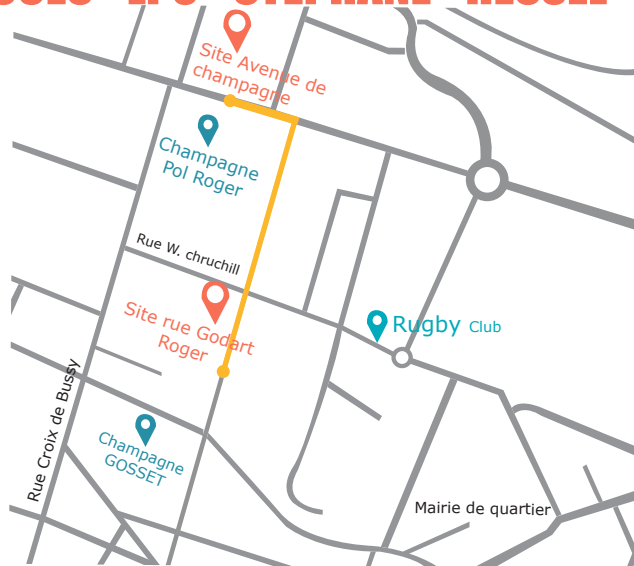
COMPOSITION DE LA NOTE DU BAC VOIE GÉNÉRALE



COMPOSITION DE LA NOTE DU BAC VOIE TECHNOLOGIQUE



ACCÈS LPO STÉPHANE HESSEL



ARTS PLASTIQUES

LYCÉE POLYVALENT
STEPHANE HESSEL

DESCRIPTION DE LA SPÉCIALITÉ

ENJEUX ET OBJECTIFS

Les enseignements de spécialité suivis à partir de la classe de première accueillent des **élèves particulièrement intéressés par le domaine des arts plastiques**.

Ils ont pour objectifs :

-Le développement d'une **pratique artistique** basée sur des techniques variées

-Le renforcement des **connaissances culturelles** en relation avec le programme

Il s'agit aussi de permettre à l'élève de **construire son parcours** d'études supérieures en référence aux **métiers des arts et de la culture**. Par ailleurs, les compétences transversales mises en œuvre contribuent à la réussite des élèves dans de nombreuses voies d'études.

L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

En pratique, les élèves, encadrés par leur professeur, constituent tout au long de l'année un dossier de leurs travaux. Ils sont régulièrement évalués à l'oral (présentation de démarche et articulation de leur pratique avec des œuvres d'art). **En culture artistique**, il leur est demandé de savoir analyser une œuvre et la replacer dans son contexte artistique.

Les épreuves du baccalauréat sont composées de :

- **En première, pour les renonçants** : un oral sur dossier comprenant une partie pratique et une partie culture artistique.

- **En terminale** : un oral sur un dossier relatif à la pratique ; la culture artistique est traitée à l'écrit.

CONTENU DE LA FORMATION

EN CLASSE DE PREMIÈRE

Le volume horaire est de 4h par semaine

L'enseignement de spécialité est accessible à tous les élèves des classes de première générale, même s'il est préférable d'avoir suivi l'enseignement optionnel en classe de seconde.

A partir de situations variées, les élèves s'engagent dans des **projets individuels ou collectifs** portés par des recherches et des expérimentations et en **lien avec la culture artistique** ; des rencontres et des **réflexions sur l'art** leur permettront d'élargir leurs connaissances.

EN CLASSE DE TERMINALE

Le volume horaire est de 6h par semaine

En classe de terminale, **la pratique** va s'appuyer sur **des projets plus ambitieux**, portés par le développement de l'autonomie, de la maturité et de la maîtrise des techniques. En relation avec les **lectures analytiques** faites en culture artistique, le travail personnel s'articulera davantage avec les œuvres d'art contemporain ou du passé, **permettant d'approfondir la réflexion**.

La culture artistique se base sur **l'étude d'œuvres spécifiques** faisant l'objet d'un **écrit** au baccalauréat, une partie du temps sera consacré à l'exercice des méthodes de travail

DÉBOUCHÉS POST-BAC

LES DÉBOUCHÉS DE LA SPÉCIALITÉ ARTS PLASTIQUES

La spécialité arts plastiques au lycée permet aux élèves de s'orienter vers les études du **domaine des arts et de la culture**, en **faculté**, ou dans des **écoles d'arts** ; dans certains cas, une année de **classe préparatoire** à l'issue de la terminale sera requise.

Les arts plastiques constituent également un point d'appui pour une poursuite d'études de **design** ou dans le domaine de la **communication**.

Outre ces parcours spécifiques, la spécialité arts plastiques peut permettre de développer des compétences transversales (créativité, esprit d'initiative, esprit d'équipe, compétences pratiques, communication) utiles dans d'autres domaines.